

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE SAÔNE
25660**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	8

Date de la convocation
06/04/2022

Date d'affichage
20/04/2022

Objet de la délibération
Approbation des comptes administratifs 2021

Séance du 13 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux le treize avril à dix-neuf heures, le Centre communal d'action sociale de la Commune de Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy Devaux sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, président.

Présents :

Nathalie CASTILLON, Marlène GABLE, Karine GOMES, Charles-Emmanuel PELLETIER, Bernard PREUX, Nadine SAUVONNET, Benoit VUILLEMIN.

Excusé : Lylia CALVAT donnant pouvoir à Marlène GABLE.

Absent : Jean-Pierre BONJOUR, Sophie ETTASSI.

Karine GOMES a été désignée secrétaire de séance.

Approbation des comptes administratifs 2021

Sous la présidence de Madame Nathalie CASTILLON, vice-présidente, le Conseil d'administration examine les comptes administratifs du Centre communal d'action sociale.

Vu le code général des Collectivités territoriales désignant un président autre que le Président du CCAS pour présider au vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le comptable,

Vu l'avis favorable du Conseil d'administration du 24/01/2022,

Considérant que le compte de gestion doit être voté avant le vote du compte administratif,

Considérant que le Président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote,

Budget CCAS 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		Réalisé 2021
618	Divers	73,00 €
623	Publicité relation publique publications	0,00 €
624	Transp.collectifs	0,00 €
625	Voyages et déplacements	0,00 €
6281	Concours divers (cotisations)	443,12 €
6288	Autres services extérieurs	7 344,00 €
011	charges à caractère général	7 860,12 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00 €
012	Charges de personnel	0,00 €
65133	AIDES URGENCE secours d'urgence	1 303,79 €
65	Charges diverses de gestion courante	1 303,79 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		9 163,91 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		Réalisé 2021
002	Excédent antérieur reporté Fonc	0,00 €
	Total	0,00 €
706	Prestations de service	0,00 €
	Total	0,00 €
7474	Subventions communes	19 000,00 €
	Total	19 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		19 000,00 €
Solde budget		9 836,09 €

Les comptes administratifs ayant été présentés, Monsieur le Président quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, sur le rapport de Madame Nathalie CASTILLON,
par 8 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

- APPROUVE les comptes administratifs 2021 du budget du CCAS:

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Préfecture du Doubs
Reçu le 18 MAI 2022
Contrôle de légalité




Fait à Saône, le 14 /04/2022
Monsieur le Président,
Benoit VUILLEMIN

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Délibération transmise à : Préfecture / DGFIP / Trésorerie